



PRÉFET DU NORD

Lille, le 8 décembre 2014

Communiqué de presse

FETES DE FIN D'ANNEE : SECURITE DES COMMERCES DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES



Une vigilance particulière est portée sur la sécurité des commerces pour les fêtes de fin d'année. Dans l'arrondissement de Valenciennes, le dispositif suivant est mis en place :

En zone police

En centre ville de Valenciennes :

- distribution de dépliant aux commerçants rappelant les règles de sécurité par le référent sûreté de la police nationale et la police municipale du 1er au 5 décembre.
- depuis le 1er décembre, renforcement de la présence coordonnée police nationale/police municipale en centre ville, à la gare, dans le tram et dans les centres commerciaux et supermarchés.
- renforcement des patrouilles pédestres en semaine et le week-end.

En centre ville de Denain :

- renforcement des patrouilles pédestres et portées en tenue et en civil en concertation avec la police municipale, autour des centres commerciaux carrefour Denain (y compris les 4 dimanches d'ouverture) et Leclerc Bellaing ainsi qu'en centre ville de Denain et lors des marchés de Noël dans les autres communes.

En centre ville de Condé-sur-l'Escaut:

- renforcement des patrouilles pédestres et portées à proximité du centre commercial Carrefour Condé et supermarchés / et les centres-villes de Condé, Vieux-Condé et Fresnes, ainsi que sécurisation des marchés de Noël.

En centre ville de Saint-Amand-les-Eaux :

- renforcement de la présence au centre commercial Leclerc (y compris ouverture les dimanches 14 et 21) ainsi que lors de l'inauguration de la patinoire et de l'ouverture du Marché de Noël.

En zone gendarmerie

- développement des dispositifs de prévention, notamment via le réseau VIGI-DEL et diffusion de messages de prévention en temps réel via internet.
- contact personnalisé avec chaque commerçant, établissement financier et industriel installé. Diagnostic sécurité sur simple demande des professionnels.
- présence de patrouilles autour des établissements commerciaux et financiers et des petites et moyennes surfaces sur Haspres, Lieu-Saint-Amand, Bouchain, Mortagne-du-Nord, Hordain).
- patrouilles pédestres dans les centre villes de Bouchain, sur les marchés de Noël de toutes les communes implantées en zone gendarmerie (prévention des vols à l'arraché)
- patrouilles de sécurisation mixtes Franco-belge sur secteur frontalier (Mortagne-Hergnies-Laplaigne)
- multiplication des opérations anti-délinquance, contrôle de flux en période sensible.